

Les Affranchis(e) souhaite prendre la défense des victimes d'accidents de la route

La startup d'assurtech française Les Affranchis(e) propose d'accompagner les victimes d'accidents de la route non responsables dans leurs différentes démarches administratives. L'idée est de les aider à éviter les injustices des réglementations des différents services d'assurance et de proposer une expertise complète sur l'état du véhicule.

Temps de lecture : minute

12 mars 2019

Tous les possesseurs de voitures connaissent bien la logique des assurances et ses difficultés. Franchises, malus, démarches administratives... Tout ceci peut devenir un véritable enfer lors d'un sinistre automobile, d'autant plus quand vous n'êtes pas responsable. Face à cela, Les Affranchis(e) propose de reprendre le dossier en main afin de conseiller et d'accompagner les victimes dans leurs démarches. Leur maxime : affranchissez-vous de votre assurance auto. Tout un programme, que Martin Scorsese ne renierait peut-être pas.



Leurs services se déclinent en quatre points. D'abord, Les Affranchis(e) peuvent vous apporter des conseils personnalisés en fonction de votre situation. Ils peuvent poursuivre, en vous accompagnant directement sur la gestion du dossier auprès de la partie adverse comme de l'assurance. La startup propose également de réaliser une expertise indépendante sur l'étendue des réparations du véhicule et même d'offrir un service de réparation se voulant moins cher que les tarifs normaux, fort de ses différents partenaires techniques régionaux. La société, dont les employés se disent être " les trublions de l'assurance ", a d'abord rencontré une résistance féroce de la part des assurances traditionnelles mais, vraisemblablement, les choses changent petit à petit.

Si son expertise légale s'appuie sur du droit commun (code civil, code des assurances, code de la route), la startup va aussi bientôt proposer des innovations dans son offre de services. En effet, une plateforme de gestion numérique des dossiers, créée il y a peu en collaboration avec Highlight, va être lancée d'ici le mois prochain. Une fois en service, elle répondra au nom de COLT (Client Operations-Litigations Treatment) et

sera alors le tout premier logiciel indépendant dédié aux victimes d'accidents. Un chatbot pour la relation client est également en développement aux côtés de la société OPLA.

La startup Les Affranchis(e), basée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes au sein de l'accélérateur local Le Bivouac, est née il y a trois ans de l'association de Florian Mourgues (ancien mécanicien et expert en automobile indépendant pendant près de dix ans) et Benjamin Labonne (ancien réparateur agréé et gérant d'une carrosserie pendant autant de temps que son collègue). Leur niveau d'expérience dans le domaine couplé à leur envie de liberté a amené à la création de cette société, à laquelle s'est ajouté Steve Saez (expert en dommages corporels), dorénavant associé au projet.



